



N°3677
Entrée le 20.02.2026
Chambre des Députés

Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 20.02.2026
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 20 février 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Premier ministre et à Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.

Selon plusieurs articles de presse récents, l'idée d'une « Europe à plusieurs vitesses » est actuellement rediscutée au sein du Conseil européen, notamment à travers les mécanismes de coopération renforcée prévus par les traités et l'émergence de « coalitions d'ambition » dans des domaines tel que la défense, la souveraineté industrielle ou énergétique.

Monsieur le Premier ministre a lui-même récemment, dans l'hémicycle de Strasbourg, relancé l'idée du « moteur franco-allemand » et d'une Union « en cercles concentriques », avec un « petit groupe d'États membres plus intégrés ».

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Premier ministre et à Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur :

- Quelle est la position actuelle du gouvernement luxembourgeois quant au principe d'une « Europe à plusieurs vitesses » ou à la formation de « coalitions d'ambition » entre États membres ?
- Dans quels domaines stratégiques (défense, espace, données, souveraineté industrielle et énergétique, etc.) le Luxembourg entend-il se positionner parmi les États membres souhaitant approfondir leur niveau d'intégration ?
- Selon des informations relayées par la presse, l'Allemagne et la France ont initié un nouveau groupe nommé « E6 » avec l'Italie, la Pologne, l'Espagne et les Pays-Bas. Pourquoi le Luxembourg, pays fondateur de l'UE et moteur de l'intégration européenne, n'en fait-il pas partie ? Comment ce groupe a-t-il été constitué ? Le Luxembourg a-t-il été impliqué dans d'éventuelles négociations ?
- Messieurs les ministres peuvent-ils fournir des explications sur les missions du groupe « E6 » et les implications de son travail pour notre pays ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Yves Cruchten
Député

Franz Fayot
Député